

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49

N°207

En exercice : 49

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents : 32

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 NOVEMBRE 2019

**L'AN deux mille dix neuf, le 20 novembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 14 novembre 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, KADDOURI Nourredine, ZORGANI Mourad, SANON Guillaume, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés : KARROUMI Sofienne, TLILI Mohamed Fathi, KAMALA Kilani, AISSAOUI Djamila.

Représentés par :

Madame Danielle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Lionel DONNET

Monsieur Eric PLEE

Madame Alice FAGARD

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Rachid ZAÏRI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

---

Secrétaire de séance : Roland CECCOTTI-RICCI

---

Direction Générale Adjointe Développement/ MAIRE/Service  
Commerce et Artisanat

**OBJET : Maintien annuel des droits de place et de la redevance des marchés  
du Centre, du Montfort et des Quatre Chemins**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu les articles 29, 30 et 31 de la convention relative à la construction de la halle  
couverte et à la gestion du marché du Centre du 6 mai 1998,

Vu l'avenant n°1 portant sur la modification des dispositions de la convention relative  
à la construction de la halle couverte et à la gestion du marché du Centre du 6 mai  
1998,

Vu l'avenant N°3 portant sur la modification de la formule paramétrique de révision  
des droits de place du marché du Centre,

Vu l'article 22 du contrat de délégation de service public des marchés du Montfort et  
des Quatre Chemins du 01 mars 2016,

Vu la consultation de la commission municipale des marchés d'approvisionnement  
réunie le 09 avril 2019.

Adoption à l'unanimité par 38 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le maintien des droits de place pour l'année 2019 et de la redevance  
2018 (acquittée en juin 2019) et autorise la Maire à signer :

- L'avenant n°5 à la convention portant sur la délégation de service public  
pour la construction de la halle couverte et la gestion du marché du Centre.
- L'avenant n°1 à la convention de délégation de service public des  
marchés du Montfort et des Quatre-Chemins.

Reçu en préfecture le : 22/11/19

Publié le : 22/11/19

Certifie exécutoire : 22/11/19

La Maire,

Mériem DERKAOU

